

Parlons Vélo ! Municipales 2020

Porte des Alpes (circonscription I de la Métropole de Lyon) (69)

Réponses de Françoise Ritter, au nom de la liste « Ensemble, avant tout ! »

— le 19/02/2020 à 15:50 —

Adopter (ou renouveler) un plan vélo local ambitieux, financé et concerté, dès le début du mandat

Action n°1 : je m'engage

Adopter un plan vélo ambitieux, financé et concerté en début de mandat qui inclut un réseau cyclable communal, doté d'un comité vélo et d'une charte de qualité des aménagements cyclables.

- Le comité vélo aura pour mission essentielle de promouvoir, financer, et accompagner la réalisation des aménagements cyclables de qualité et adaptés sur les communes de la Circonscription, sans négliger le traitement de trop nombreuses discontinuités cyclables du territoire de la Circonscription

- il se réunira au minimum 2 fois par an avec les associations locales concernées et les services municipaux des communes de la Circonscription

- Le Plan Vélo Metropole sera doté d'un budget annuel de 34 euros par habitant du Grand Lyon

Il est nécessaire que le plan vélo soit ambitieux et systémique, c'est à dire par exemple qu'il fasse avancer dans le même temps les questions d'infrastructure, de mobilisation et d'éducation (des enfants et des adolescents). Pour ce faire des moyens financiers sont nécessaires et le doublement du budget par habitant est un geste décisif. Le comité vélo est une très bonne perspective pour mener une action à caractère participatif, ce qui est le seul moyen de convaincre les habitants du bien fondé de ce projet et de leur en donner l'envie. L'aide des associations sera un levier précieux de la réussite en raison de leur capacité de communication avec les habitants et de leur compétences qui sont mises à disposition.

Développer un réseau cyclable cohérent

Action n°2 : je m'engage

Créer un réseau express vélo - Le Réseau Express Vélo (REV) permettra de relier les communes de la métropole de Lyon entre elles, mais aussi de résorber les coupures urbaines. Le REV sera composé d'axes lisibles, confortables, sécurisants et continus. Il sera d'une largeur suffisante (d'une largeur supérieure à 3,5 mètres) afin d'assurer le confort et la sécurité des cyclistes. Ce réseau cyclable à haut niveau de services répondra à des normes de tracé adaptées à sa vocation structurante. Conformément aux recommandations du Cerema (dont la direction Centre-Est est à Bron), il bénéficiera d'une priorité aux intersections pour être attractif et efficace.

Outil d'intermodalité, le REV desservira le plus grand nombre de gares, haltes et stations des réseaux TER et TCL pour favoriser le rabattement à vélo sur les réseaux ferrés et métro et renforcer la complémentarité transports publics + vélo.

les priorités sur la circonscription :

Liaison Bron St Priest via le Campus Portes des Alpes

Liaison Bron Chassieu via les 7 chemins (puis Genas)

Liaison Bron Lyon

Liaison Bron Villeurbanne Vaulx en Velin

C'est une question cruciale sur notre circonscription où un nombre non négligeable d'habitants, conscient des enjeux de pollution, de santé, d'économie financières des déplacements à vélo souhaiterait se déplacer de cette manière. L'absence de relief est un facteur favorable par ailleurs. De nombreuses distances à parcourir sont inférieures à 5 km ce qui paraît réalisable pour beaucoup (par exemple pour Chassieu l'accès au Lycée, aux centres commerciaux, au tram T2). Mais les liaisons médiocres rendent ces déplacements inconfortables et dangereux. L'A 43 est un obstacle majeur ainsi que les carrefours de plusieurs voies. Leur amélioration est une urgence.

Action n°3 : je m'engage

Créer des pistes cyclables larges, continues et sécurisées, c'est-à-dire séparées physiquement des piétons et des voitures sur les axes à forte circulation suivants : - Créer Un lien fort entre Bron et Saint Priest en permettant la traversé de l'A43, en aménageant un tunnel sous l'autoroute A43 afin de créer une voie cyclable continue.

- Revoir la circulation sur l'ensemble de la route de Genas et au rond point des 7 chemins pour aménager une véritable voie cyclable vers Chassieu du rond point des Sept chemin vers la rue Jean Mermoz et la rue des Roberdières (chassieu)
- Financer et accompagner les autres demandes d'aménagement cyclables établies par les communes de la Circonscriptions, établies en lien avec les associations locales concernées

Les cartes correspondant à ces pistes ou voies cyclables attendues sont jointes à la fin du manifeste.

La plupart des pistes cyclables pourraient être améliorées : la végétalisation mérite d'être renforcée sur les axes principaux comme le Bd des droits de l'homme par exemple). La continuité (ou continuation) de certaines est une urgence sans laquelle l'ambition de se déplacer à vélo peut être annihilée. Le trajet Chassieu-Rond Point des 7 chemins est actuellement une "aventure à risques" qui pousse à emprunter les trottoirs.

La route de Genas doit être en soi un projet global, cycliste certes mais aussi routier et piétonnier dans un esprit de mieux vivre ensemble.

L'ensemble des aménagements présentés dans les cartes jointes est pertinent. L'engagement financier de notre candidat à la présidence est acquis.

Action n°4 : je m'engage

Créer des connexions entre le réseau cyclable local et celui des communes voisines - Établir et flécher les itinéraires apaisés et les itinéraires de rabattement permettant aujourd'hui de contourner les difficultés de franchissement de l'autoroute A43 et de la Rocade Est dans l'attente de réalisations d'aménagements plus directs de franchissements (passerelles, tunnels dédiés, etc.).

La liaison Bron-Saint Priest mérite toute l'attention. Trois liaisons sont à travailler. Effectivement le fléchage, réalisable à court terme et à moindre frais est une étape intermédiaire pertinente. Elle sera mobilisatrice et rassurante. Elle mériterait un soin particulier en termes de communication pour être attractive, compréhensible par tous. Elle doit aussi être rapprochée pour être totalement étayante.

Action n°5 : je m'engage

Réduire les coupures urbaines, en s'appuyant sur le plan vélo du gouvernement et son fonds mobilités actives « Continuités cyclables », doté d'un budget de 50 millions d'euros en 2019. - Proposition de franchissement de l'autoroute A43, obstacle majeur pour les cyclistes circulant entre St Priest et Chassieu ou entre le nord et le sud de Bron
- Proposition de franchissement de la départementale D383 : Périphérique Laurent Bonnevoy

Ambitieux et fondamental !!!

Construire une ville agréable à vivre pour toutes et tous

Action n°6 : je m'engage

Repenser le plan de circulation pour supprimer le trafic de transit dans les quartiers résidentiels et le concentrer sur les grands axes. - Hormis de grands axes à définir, généraliser la vitesse de circulation automobile à 30 km/h en modifiant l'aménagement des rues pour rendre cette limitation effective (réduction de la largeur de la chaussée, chicanes, ralentisseurs) et développer des zones de rencontre là où le trafic est très limité.

Il est important de préserver les "cœurs de ville" pour améliorer ou préserver le bien vivre ensemble. Au sein de la circonscription "Porte des Alpes", qui 4 communes aux profils très différents, cette question ne peut amener une réponse globale. C'est dans le dialogue avec les équipes municipales que ce principe doit être travaillé, la question des "grands axes" et des quartiers résidentiels n'étant pas de même nature. Entre autres, elle doit être envisagée en prenant en compte l'accessibilité aux zones d'activité.

Action n°7 : je m'engage

Transformer en boulevard urbain limité à 50 km/h : - Demander le déclassement de l'Autoroute A43 sur l'ensemble de la commune de Bron, pour transformer l'autoroute en boulevard urbain et améliorer la qualité de vie et la qualité de l'air.
- Demander le déclassement de la départementale D383, Périphérique, sur l'ensemble de la commune de Bron pour transformer ce périphérique en boulevard urbain, améliorer la qualité de vie et la qualité de l'air.

Question très importante pour le bien-être à Bron, elle impacte les communes voisines et au-delà. La concertation, l'information large devront être mises en place pour une bonne compréhension du projet.

Action n°8 : je m'engage

Généraliser les double-sens cyclables, les sas vélo et les cédez-le-passage cycliste aux feux.

- Promouvoir les doubles sens cyclables dans l'ensemble des rues des communes de la circonscription Porte des Alpes
Objectif 15% de linéaire de plus par an

Le double sens cyclable est parfois mal compris et accepté dans des quartiers ou rues étroites : il faudra faire preuve de pédagogie pour le promouvoir de manière positive.

Actionner tous les leviers nécessaires au développement du vélo

Action n°9 : je m'engage

Implanter des arceaux vélos normatifs (proscrire les "arrache roue") dans toute la commune pour pouvoir accrocher son vélo facilement, notamment près des commerces. Financer des équipements en arceaux vélo

- Dans les écoles et collèges

- Près des commerces

- Près des lieux publics : théâtre, mairie, école de musique, marché, la poste....

Objectif attendu : 15% augmentation par an, en concertation avec les associations et les pôles concernés

Oui, Oui, Oui... Là encore le déficit engendre une frilosité dans l'usage du vélo ; par ex. le magasin Intermarché de Chassieu, où je vais faire mes courses à vélo, ne comporte que 4 places pour les vélos. Le directeur du magasin que nous interpellons régulièrement expose qu'il doit demander un permis de construire pour un "abri vélos" de bonne taille. Dans le même temps il a augmenté la taille du parking de voitures... Ma posture sera : comment l'aider? La même question se pose dans de nombreux endroits de la circonscription.

Action n°10 : je m'engage

Installer des stationnements fermés type vélobox ou espace vélo sécurisé dans des parcs concédés, des locaux ou des garages en rez-de-chaussée pour le stationnement résidentiel et à proximité des pôles d'activité. Financement de vélo-box dans les parkings relais covoiturage, existant ou à créer.

Ce sera une avancée très précieuse, encore une fois ambitieuse. De ce fait il y aura lieu d'être stratégique dans la circonscription, en se donnant des priorités tant les lieux possibles sont nombreux : relais covoiturages à l'entrée de Mions ou de Chassieu? Aux Tramways? Au métro? Les associations, dont les associations de quartiers doivent être écoutées, les communes sollicitées pour une réflexion collective. Une programmation équilibrée doit être établie en début de mandat.

Action n°11 : je m'engage

Anticiper l'interdiction du stationnement motorisé à moins de 5 mètres des passages piétons en 2026, en transformant au plus tôt ces places en stationnement vélo.

Simple et pragmatique...

Action n°12 : je m'engage

Intégrer dans le PLU l'obligation de locaux vélos fonctionnels dans les immeubles d'habitation et tertiaires, les ERP, et subventionner la création de locaux vélos dans les copropriétés et dans l'habitat social.

Cela existait dans les années 1970... A retrouver bien sûr... La subvention est nécessaire, la sécurité devra être particulièrement réfléchie.

Action n°13 : je m'engage

Imposer des normes minimales de stationnement vélo ambitieuses dans toutes les nouvelles constructions lors de la modification ou révision du PLU.

Bien sûr.

Action n°14 : je m'engage

Aménager des aires logistiques de livraison pour faciliter les livraisons en ville par vélo cargo.

C'est intéressant, à travailler en lien avec des aides à l'équipement en vélo-cargo.

Action n°15 : je m'engage

Créer une aide à l'achat d'un vélo pour les particuliers et pour les entrepreneurs locaux (achat de remorque, vélo-cargo, triporteur, VAE, vélos pliants).

Vélos électriques ou autres vélos

Très important dans le cadre d'une politique volontariste et solidaire que je porte totalement.

Action n°16 : je m'engage

Favoriser l'implantation de services de location courte et longue durée de vélos (incluant vélos pliants, vélos cargo, VAE) et proposer une tarification adaptée (à destination des jeunes et des foyers à faibles revenus par exemple).

Très important aussi, pourrait être déterminant pour permettre une étape "d'essai" pour des personnes qui hésitent et/ou qui ont peu de moyens financiers.

Action n°17 : je m'engage

Soutenir les associations de services vélo (vélo-écoles, ateliers de réparation) et mettre des locaux à disposition de ces associations.

Solliciter, accompagner et soutenir les associations de promotion de la pratique du vélo au quotidien de la Circonscription (Maison du Vélo de St Priest, Association la P'tite Rustine de Bron), dans leurs budgets de location de locaux, tout particulièrement.

S'engager auprès des associations et aider financièrement celles qui emploient des salariés pour l'apprentissage du vélo aux enfants comme aux adultes, qui aident à la formation et la réparation des vélos auprès des plus démunis.

Ces démarches sont très importantes pour développer le goût et l'usage du vélo. Les associations seront des leviers déterminants.

La liste municipale "Ensemble pour un avenir durable" à Chassieu, sur laquelle je suis en seconde position et porteuse du projet "Education" porte une action "vélo-école" qui comprend l'ensemble de ces volets : éducation des enfants (santé, lutte contre la pollution, sécurité, citoyenneté, bien-être, technologie...) à travers le vélo. Des projets dans tous les champs des programmes pourraient être déployés à partir du vélo (histoire, littérature...). Et bien sûr du vélo-bus dans une commune qui s'y prête très bien.

Action n°18 : je m'engage

Créer une agence d'écomobilité, soutenir le développement d'une agence écomobilité sur la Métropole et de son réseau sur les communes de la Métropole.

Un dispositif porteur.

Promouvoir une culture vélo

Action n°19 : je m'engage

Créer des pistes cyclables d'apprentissage ouvertes à toutes et tous pour permettre l'apprentissage du vélo.

Notamment dans les collèges, mais aussi pour les adultes, par exemple au parc de Parilly.

Les questions d'éducation sont déterminantes, les collèges sont de la compétence de la métropole, les actions éducatives de tous ordres doivent être proposées par la métropole, dont celles concernant le vélo, dans un bon équilibre entre les différents besoins éducatifs et en lien avec les projets des équipes pédagogiques (il y a lieu de faire ensemble, sinon la métropole ne peut être efficace). Pour les adultes on doit imaginer des stratégies autre où le lien social serait une motivation

Action n°20 : je m'engage

Donner l'exemple : en tant que maire et élu-e-s, effectuer un maximum de déplacements à vélo.

C'est déjà le cas à Chassieu... En dehors c'est plus complexe pour moi, pour les raisons déjà dites. Mais de nombreux membres de ma liste sont sur des déplacements longs d'ores et déjà.

Action n°21 : je m'engage

Créer une "fête du vélo". Pour l'ensemble de la métropole.

Une fête dans des lieux décentralisés peut-être ???

Action n°22 : je m'engage

Lancer un plan de communication orienté sur le respect mutuel des usagers, sur les nouvelles dispositions du code de la route spécifiques au vélo (double sens cyclable, tourne à droite, sas vélo) et battre en brèche les idées reçues.

Oui c'est nécessaire, à court terme. Nous assistons à trop d'incompréhensions mutuelles.

Commentaires généraux

Que dire de plus???

Le plaisir de faire du vélo comme dans mon enfance, symbole de liberté, "du vent dans les mollets"...

De le faire dans un esprit nouveau et éclairé : une démarche porteuse d'un avenir durable, une démarche citoyenne, de prise en charge de sa santé, de bien-être partagé.

L'ambition est grande, elle nécessite volontarisme et intelligence conceptuelle et humaine (respecter chacun, prendre en compte les difficultés personnelles et les frilosités) dans la formalisation et la mise en oeuvre des projets.